

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL

COMMUNE LOKOUNDJE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALISATION AND LOCAL
DEVELOPMENT

LOKOUNDJE'S COUNCIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/CLK/CIPM/2023 DU 03/02/2023

POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE BIPAGA 2 DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics (BIP), Exercice 2023, le Maire de la Commune de LOKOUNDJE Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'électrification du village BIPAGA 2 dans la Commune de Lokoundjé, Département de L'Océan, Région du Sud

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Abattage et élagage
- Construction d'une ligne MT Monophasée : 0,19 Km
- Construction d'une ligne mixte MT Monophasée / BT Monophasée : 225m
- La pose d'un transformateur Monophasé
- Construction d'une ligne BT Monophasée : 850m
- Alimentation des ménages

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

4. Allotissement

Lot unique

5. Coût prévisionnel

VINGT CINQ MILLIONS (25 000 000) DE FRANCS CFA.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2023 MINDEVEL, sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de

- Cinq Cent Mille (500 000) FCFA

Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la mairie de Lokoundjé (service technique), dès publication du présent avis.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public, ou à la recette municipale de la mairie de Lokoundjé d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) FCFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée contre récépissé au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Lokoundjé au plus tard le 06/03/2023 à 12 heures, heure locale sous pli fermé portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°006/AONO/CLK/CIPM/2023 DU 03/02/2023

**POUR L'ELECTRIFICATION DU VILLAGE BIPAGA 2 DANS LA COMMUNE DE LOKOUNDJE,
DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 06/03/2023 à 13 heures, par la Commission interne de passation des marchés De l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.3- Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offres incomplètes et non-conformes aux conditions fixées par le DAO
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Soumissionnaire non à jour vis-à-vis des administrations fiscales et sociales, dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- Etre titulaire d'un marché public d'un exercice antérieur à 2022 qui ne soit pas encore réceptionné provisoirement ;
- Note technique inférieure à 70% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels.

14.4- Critères Essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire	NOMBRE DE POINTS
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non	01
2	Références de l'entreprise	Oui/Non	03
3	Moyens humains	Oui/Non	04
4	Moyens matériels	Oui/Non	04
5	Méthodologie d'exécution des travaux	Oui/Non	04
6	Capacité financière de l'entreprise	Oui/Non	02

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la DD/MINEE/OCEAN, Tél. 222 46 21 50.

FIFINDA le 03 / 02 / 2023

Ampliations :

- PREFET / O
- DDMINMAP / O
- DDMINEPAT O
- DDMINDEVEL / O
- ARMP / SUD
- DD/MINEE / O
- P-CIPM / CLKJ
- AFFICHAGE
- ARCHIVES/CHRONOS

Le Maire

(Maître d'Ouvrage)

